

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

## LE CHENOU SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,  
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez  
MM. GAULTIER, JAVAUD, MILON, libraires.  
Les Abonnements et les Annonces sont  
reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Départe-  
mentale et Etrangère, LAFFITE-BULLIARD  
et C<sup>ie</sup>, place de la Bourse, 8, et à l'Agence  
Centrale de Publicité des Journaux des Dé-  
partements, rue du Bac, 93.

## Gare de Saumur (Service d'été, 13 mal.)

## Départs de Saumur pour Nantes.

7 heures 10 minut. soir, Omnibus.  
4 — 35 — — Express.  
3 — 50 — matin, Poste.  
9 — 04 — — Omnibus.

## Départ de Saumur pour Angers.

1 heure 02 minutes soir, Omnibus.

## Départs de Saumur pour Paris.

9 heures 50 minut. mat. Express.  
11 — 49 — matin, Omnibus.  
5 — 11 — soir, Omnibus.  
9 — 52 — — Poste.

## Départs de Saumur pour Tours.

2 heures 02 minut. matin, Omnib.-Mixte.  
7 — 52 minut. matin, Omnibus.

## PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. » Poste, 24 f. »  
Six mois, 10 » — 13 »  
Trois mois, 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception  
d'un avis contraire. — Les abonnements de-  
mandés, acceptés, ou continués, sans indi-  
cation de temps ou de termes seront comptés  
de droit pour une année.

## CHRONIQUE POLITIQUE.

On lit dans *La Patrie* :

Il est difficile de rien connaître de très-exact  
relativement aux modifications ministérielles  
dont on parle chaque jour à Turin comme à Pa-  
ris, et de distinguer le vrai du faux dans tout ce  
que les journaux inventent et répètent soir et ma-  
tin.

Le voyage à Paris de M. Ratazzi a donné lieu,  
comme on devait s'y attendre, à des commen-  
taires divers; nous nous bornerons à redire, d'a-  
près un journal qui se prétend bien informé, que  
la combinaison d'un cabinet Ratazzi-Ricasoli,  
dont on a fait grand bruit il y a quelque temps,  
semble tout-à-fait abandonnée, ou pour mieux  
dire n'a jamais existé, et que tout au contraire le  
président de la chambre des députés, considéré  
généralement comme le ministre inévitable de la  
monarchie, veut laisser au cabinet actuel la tâche  
dont il s'est chargé et dont il assume la respon-  
sabilité, n'entrant enfin aux affaires qu'avec l'en-  
tière possession de lui-même, de ses idées, de  
son système, et libre de tout engagement.

Nous nous bornons à répéter cette appréciation  
de l'attitude et du rôle de M. Ratazzi, nos infor-  
mations ne nous permettant ni de la confirmer  
ni de la démentir.

Pesth, 26 octobre. — Le journal magyar *Orszag*  
publie la réponse du cardinal primat Sztowski en  
sa qualité d'obergespan du comitat de Gran à la  
circulaire du chancelier, M. Forgach, concernant  
la levée des recrues et dans laquelle il avait de-  
mandé le concours des comitats à cette opération.

Dans sa réponse, le cardinal obergespan déclare  
non-seulement ne pas vouloir inviter les comitats  
à prêter l'appui demandé, mais il exprime net-  
tement son intention de vouloir défendre tout cou-  
rours à ce recrutement.

En outre, le cardinal revient dans sa réponse

sur la demande que l'empereur se rende à Bude,  
afin de dissiper les appréhensions des populations,  
qui croient la Constitution hongroise menacée.

La *Gazette officielle* de Vienne, du 27 octobre,  
annonce que l'empereur a destitué le comte Er-  
dody, Jankovie, Pejacevie, du poste d'obergespan  
de Croatie. — Havas.

L'affaire de l'Université de Saint-Petersbourg  
paraît apaisée. On sait qu'à la suite d'observations  
présentées au gouvernement par le supérieur de  
l'Université sur certains inconvénients résultant  
de quelques-uns des articles du règlement univer-  
sitaire, une modification relative à l'immatricula-  
tion des étudiants avait été introduite dans ce  
règlement.

Les étudiants ont refusé de se soumettre à la  
règle nouvelle et ont cessé de se présenter aux  
cours. L'Université a donc été fermée, et à la suite  
de quelque désordre sans importance, l'autorité  
a pris le parti de constituer une université nou-  
velle sur des bases entièrement modifiées, confor-  
mément à des nécessités reconnues et à l'état plus  
avancé de l'instruction publique en Russie.

Une correspondance de Pétersbourg annonce  
que près de huit cents étudiants ont déjà accepté  
le règlement nouveau et sollicité des billets d'im-  
matriculation. (La Patrie.)

On mande de la frontière de Pologne, à la date  
du 26 :

« La nuit dernière, plusieurs membres du co-  
mité qui avait présidé aux funérailles de l'évêque  
Fialkocaski, ont été arrêtés à Varsovie. Parmi eux  
se trouvent les prêtres Wyszinki et Stecki. »

Belgrade, 26 octobre. — Le journal officiel pu-  
blié une note adressée par le ministre des affaires  
étrangères serbe au ministre des affaires étran-  
gères à Constantinople sur les résultats des tra-  
vaux de la Skuptschina. Dans cette note, le mi-  
nistre constate que l'irritation des populations

serbes provient des atteintes portées par le gou-  
vernement turc aux droits garantis, et de la con-  
centration des troupes ottomanes dans le pays.

Le gouvernement serbe déclare vouloir sauve-  
garder les droits, la tranquillité et la prospérité  
du pays, tout en écartant les obstacles qui s'op-  
posent à une bonne entente avec la Sublime-Porte.  
— Havas.

Raguse, 26 octobre. — La dernière nuit, un  
combat sanglant a eu lieu entre les insurgés de  
Zulzi et les Turcs, près de Ljubovo. Les Turcs ont  
souffert des pertes considérables. Les insurgés  
avancent sur Trébigne. Le combat continue.

Belgrade, 26 octobre. — L'insurrection dans  
l'Herzégovine se propage. Les insurgés de Zulzi et  
les Granoviens ont envahi Schuma. Le combat,  
commencé hier, continue aujourd'hui. La com-  
munication entre Trébigne et Raguse est complè-  
tement interrompue. Les habitants se réfugient  
sur le territoire autrichien. — Havas.

On écrit de Berlin, 24 octobre, à l'agence  
Havas :

« Le 22, au soir, une rixe avait eu lieu dans la  
rue de la Königsmaner, habitée exclusivement  
par des femmes du plus bas étage, et un ouvrier  
mécanicien avait été blessé mortellement d'un  
coup de couteau. Les constructeurs de machines,  
pour venger leur camarade, se sont portés en  
masse, dans la journée d'hier, sur le théâtre de  
la querelle et y ont tout saccagé. Les maisons, peu  
solides, sont tombées sous leurs coups, et la rue  
n'offre qu'un amas de ruines. Les agents de police  
qui voulurent rétablir l'ordre furent repoussés;  
quand ils revinrent en force, ils trouvèrent la rue  
barricadée aux deux bouts. »

« Là, s'engagea une véritable lutte; la garde de  
police dut se frayer un chemin à l'arme blanche;  
les ouvriers, de leur côté, lui lançaient des pierres  
et des projectiles de toute espèce, et notamment  
des pièces d'artifice qui, à l'occasion des fêtes, se

## FEUILLETON

## LA PASSION DE LA MER

(Suite.)

Depuis que le navire avait doublé le cap de Bonne-  
Espérance et se trouvait dans de beaux parages, l'on  
n'avait pas une seule fois manqué de se rassembler à la  
chute du jour; on se promenait ordinairement quelques  
instants sur le gaillard d'arrière, et jamais alors le ca-  
pitaine ne laissait échapper l'occasion d'offrir le bras à  
M<sup>lle</sup> Dumorne. Leurs conversations, d'abord enjouées,  
devinrent peu à peu plus sérieuses, puis tendres et con-  
fidentielles. M. et M<sup>lle</sup> Dumorne avaient bien vite deviné  
les mystères de ces fréquents tête-à-tête, et se seraient  
bien gardés de les troubler. Ils avaient à bord toute leur  
fortune réalisée, et la ville du Havre était déjà pour eux  
une nouvelle patrie.

Les voyageurs rentrés dans les cabines, il ne resta sur  
le pont que le master, les hommes de quart et le capi-  
taine, dont l'œil inquiet ne perdait pas de vue le navire  
signalé.

— Il nous gagne, dit l'Anglais.

— Je le vois bien, Monsieur. Timonier, attention à  
gouverner; allons donc, du vent dans la voile!

— C'est une goëlette qui marche comme la foudre et  
s'élève d'une façon diabolique.

Les matelots partageaient l'anxiété du capitaine, ils  
faisaient leurs réflexions sur l'avant.

— J'aimerais mieux savoir mon sac à bord d'une  
bonne fregate ou seulement sur le quai du Havre, disait  
l'un.

— Et ma pipe, donc! répliquait un autre en secouant  
les cendres de sa pipe.

— Bah! c'est un négrier, pas davantage!

— Si c'était un négrier, il aurait pris le large en  
double; sais-tu que nous avons la coupe d'un marchand  
de boulets.

— Tiens! il tâche de nous passer au vent.

Au lieu de se diriger en droite ligne sur les trois-mâts,  
la goëlette profitait de la facilité plus grande qu'ont les  
bâtiments de cette espèce à pincer la brise de près. Une  
lueur d'espoir traversa l'esprit de Simeon.

— C'est sa route peut-être, pensa-t-il, j'ai en tort de  
m'effrayer.

Le négrier semblait d'ailleurs mettre de l'hésitation  
dans ses mouvements.

— Allons! il nous prend décidément pour une cor-  
vette! et à ces mots, afin de mieux simuler le navire de  
guerre, il fit établir un parallélisme rigoureux dans les  
vergues, une symétrie parfaite dans les cordages. Il or-  
donna en même temps de mouiller les voiles pour en res-  
serrer les tissus, et donner ainsi plus de prise au vent.

Mais le chasseur mesurait sa marche à celle du trois-  
mâts, et voulait, avant de s'approcher, être bien sûr de  
la nature du bâtiment qu'il poursuivait.

La nuit s'écoula ainsi. Une demi-heure avant le lever  
du soleil, le pirate était à deux portées de canon.

— S'il avait su qui nous sommes, murmura le master,  
nous serions pris depuis longtemps.

— Monsieur, dit le capitaine à l'officier de service,  
allez vous-même inviter nos passagers à se rendre ici.

Tout ce qu'il y avait d'hommes à bord fut bientôt ras-  
semblé sur le pont; Simeon prit la parole:

— Nous allons, dit-il, jouer une comédie de laquelle  
dépend notre liberté à tous, et notre vie peut-être:  
secondez-moi. Il faut donner le change à cette goëlette  
par l'ensemble de nos manœuvres. Qu'elle nous prenne  
pour un navire de guerre, elle nous quittera d'elle-  
même sans coup ferir. Les matelots vont vous ranger  
sur les cordages, veuillez les aider de votre mieux.

La consternation se peignit sur toutes les figures.

— Du courage, Messieurs, voici le moment d'agir,  
reprit Simeon qui descendit aussitôt dans sa chambre,  
et remonta avec un petit sifflet d'argent, dont l'usage  
appartient seulement aux bâtiments de l'Etat.

Le crépuscule commençait à poindre à l'horizon,  
quand le capitaine fit successivement les commande-  
ments voulus pour fuir vent-arrière. L'équipage plaçait  
les passagers sur les manœuvres, et, au coup de sifflet  
d'exécution, tous réunissaient leurs efforts, triplés par  
l'imminence du péril. Les mesures avaient été si bien  
prises, que l'évolution s'exécuta avec une précision mi-  
litaire. Les regards se reportèrent alors sur le chasseur,  
il ne deviait pas de sa route.

Le capitaine s'applaudissait déjà de son stratagème;  
mais il ne tarda pas à distinguer, à la lunette d'appro-

trouvaient entre leurs mains ; un grand nombre d'agents de police et d'officiers de la garde municipale furent blessés. Des détachements de troupes qui arrivèrent montrèrent peu d'énergie, et prirent parti plutôt pour les ouvriers que pour la police. Enfin, on parvint avec beaucoup de peine à faire évacuer la place, et la nuit s'est passée tranquillement. Ce matin, de nouvelles scènes de désordres ont eu lieu, mais elles étaient le fait de vagabonds et de mauvais sujets, et on en est facilement venu à bout. Le président de police, M. de Winter, que la population aime assez, a reçu deux blessures légères, l'une en tombant de cheval. »

Berlin, 25 octobre :

Dans la soirée d'hier, les désordres ont continué. Sur la place Alexandre ont eu lieu des attroupements de repris de justice, d'ouvriers, d'apprentis, etc., qui ont manifesté l'intention de mettre le feu à l'Arc de triomphe qu'on y avait érigé. La foule a dû être dispersée par des patrouilles militaires.

Jusqu'à ce jour on a opéré quatre-vingt-trois arrestations ; soixante agents de police ont été blessés plus ou moins grièvement. Les constructeurs de machines déclarent aujourd'hui dans les journaux qu'aucun de leurs camarades n'a pris part à ces regrettables excès, qui n'ont été commis que par la plebe la plus infime de la capitale.

C'est l'ambassadeur autrichien, comte Karoly, qui ouvrira la série des grandes fêtes en l'honneur de leurs Majestés par un grand bal qui sera donné dimanche. Lundi, ce sera le tour de lord Clarendon, et mardi aura lieu la fête du duc de Magenta, qui excite d'avance l'attention publique.

La cour donnera un grand bal vers la fin de la semaine prochaine.

Les frais de la fête de l'entrée solennelle du roi sont évalués à 200,000 thalers (le thaler vaut 3 fr. 75), non compris les 85,000 thalers destinés à la construction d'une chaloupe canonnière.

Le comte de Bernstorff, qui avait dû garder le lit quelques jours, a pu assister aujourd'hui au conseil des ministres.

#### FAITS DIVERS.

Le *Constitutionnel* assure que la session de 1862 s'ouvrira dans les premiers jours de janvier ; que le projet de loi du budget général des dépenses et des recettes est déjà en discussion au sein du Conseil d'État et qu'il pourra être apporté au Corps-Législatif dans les premiers jours de la session.

Une dépêche de Suez, du 25, nous annonce que les ambassadeurs de Siam venaient de s'embarquer à bord du transport *l'Européen* pour retourner à Bangkok.

Nous extrayons le passage suivant d'une dépêche de Lille, à propos de la catastrophe des mines, adressée, le 24 octobre, au *Constitutionnel* :

« Hier, M. le préfet a travaillé avec les chefs de la compagnie pour les indemnités à accorder. La base adoptée est très satisfaisante ; chaque veuve aura une pension viagère de 300 fr., augmentée de 100 fr. par tête d'enfant. »

— Le *Message du Midi* a recueilli sur les dispositions intérieures de la mine de Lille les détails suivants, qui font mieux comprendre les circonstances dans lesquelles s'est produite la catastrophe du 11 octobre, et les travaux de sauvetage qui ont été exécutés.

« L'exploitation de Lille est desservie par trois puits : le puits vertical Terret, qui atteint à une profondeur de 180<sup>m</sup> ; le puits incliné Saint-Henri et le puits vertical Sainte-Hortense, qui descendent l'un et l'autre à 80<sup>m</sup>. La mine se trouve ainsi divisée horizontalement en deux niveaux, ou si l'on veut deux étages : le premier établi à 180<sup>m</sup> de profondeur et le deuxième à 80<sup>m</sup>. Au-dessus de celui-ci, et à 50<sup>m</sup> au-dessous de la surface du sol, se trouve un troisième niveau auquel on aboutit par une pente aisément praticable, désignée sous le nom de *descenderie de la Lampisterie*. C'est par là que tous les ouvriers employés entrent dans la mine et qu'ils en sortent. A l'entrée, chacun d'eux reçoit, à la porte qui donne accès à l'intérieur, une lampe de sûreté qu'il est tenu de déposer à la sortie. Il existe, en outre, sur le flanc du plateau de la mine, une galerie de roulement appelée la galerie Sainte-Barbe, qui s'ouvre à 5 ou 6<sup>m</sup> au-dessus de la rive gauche de la Cèze.

« Les galeries supérieures, les galeries moyennes et les galeries inférieures, étagées comme nous venons de le dire, à des profondeurs successives de 50, 80 et 180 mètres, sont coupées en divers sens par des descentes qui les mettent en facile communication pour les travaux d'extraction du minerai, des décombres, de l'eau, et au besoin pour le sauvetage des ouvriers.

« Le point sur lequel l'effort des eaux accumulées a causé le fatal effondrement ; au-dessus d'anciens travaux inconnus, est situé au sud de l'exploitation. Cent trente-neuf ouvriers se trouvaient en ce moment dans la mine ; vingt eurent le temps de se sauver par le puits incliné Saint-Henri ; quatre par la descenderie de la Lampisterie, et quatre autres par le puits Terret. Ces derniers avaient été avertis par les cris d'appel de leur maître mineur, qui leur dit : « Montez les premiers, mes amis ; je me sauverai ensuite. » Mais l'eau, s'élevant dans le puits avec la rapidité de la marée montante, engloutit au même instant, cette héroïque victime du devoir et de l'humanité, tombée à son poste comme le capitaine qui, au moment du naufrage, ne songe à son propre salut qu'après avoir assuré celui de son équipage.

« A la même heure, une scène non moins émouvante se passait dans le gouffre même par lequel l'inondation avait envahi les galeries. Un vieil ouvrier, qui connaissait, croit-on, l'existence des travaux abandonnés, guida dans cette direction les ouvriers surpris avec lui dans l'étage supé-

rieur, et on les vit bientôt apparaître, se débattant au milieu des eaux furieuses, de terres ébouleées qui se précipitaient dans la mine. Accourus aux cris de ces malheureux, les habitants d'une maison voisine leur jetèrent une corde dont ils eurent l'idée d'attacher l'extrémité au tronc d'un murier.

Cette précaution fut fatale aux pauvres ouvriers. L'arbre céda sous leurs efforts, et ils disparurent pour toujours, en poussant un cri de désespoir, que n'oublieront jamais ceux qui l'ont entendu. Le gouffre ne rendit qu'un seul cadavre, qui fut solennellement inhumé, ainsi que nous l'avons déjà rapporté. Nos lecteurs se rappellent également les détails de sauvetage des deux ouvriers qui s'étaient réfugiés dans une remontée des galeries supérieures et qui furent délivrés dans la nuit du 16 du courant.

« En même temps, les ingénieurs faisaient pratiquer des puits, des tranchées et des trous de sonde sur les points que l'on croyait à l'abri de l'inondation. Les travaux d'épuisement marchaient avec une rapidité et une puissance telles qu'on parvint à extraire au-delà de 5,000 mètres cubes par vingt-quatre heures. Dans la soirée de mercredi 25, le niveau des eaux était descendu jusqu'à 51 mètres, c'est-à-dire au-dessous du niveau des galeries supérieures.

« Des explorations avaient été poussées aussi loin que le permettaient les gaz délétères qui constituent un des plus terribles dangers des mines. Des signaux étaient frappés dans toutes les directions, des ventilateurs fonctionnaient sans relâche ; mais aucun signe de vie ne se manifestait, un lugubre silence répondait seul aux appels des travailleurs, et tout espoir d'un second sauvetage était évanoui. Cependant les travaux se poursuivaient avec autant d'ardeur que s'il se fût agi d'atteindre un but certain. Ainsi que le télégraphe nous en a apporté jeudi matin l'heureuse nouvelle, cette persévérance a été providentiellement récompensée par le salut miraculeux de trois malheureux qui semblaient votés à la mort la plus cruelle et la plus inévitable.

« Une dépêche de Bassèges, que nous avons reçue hier soir jeudi, nous a apporté les renseignements suivants sur ce sauvetage inespéré.

« Les trois ouvriers qui ont été sauvés la nuit dernière sont dans un état de santé satisfaisant. Ces malheureux s'étaient soutenus en mangeant leurs tiges de bottes et des courroies de cuir et en buvant beaucoup d'eau. Ils ont été retirés par la *descenderie* de la Lampisterie.

« Dix-huit cadavres ont été extraits vendredi matin. Cette opération a été très-pénible, à cause de l'état de décomposition avancée où ils se trouvaient. Samedi matin aura lieu leur inhumation, qui se fera avec beaucoup de solennité.

« Il n'y a plus d'eau dans les galeries du premier niveau, où se sont produits de nombreux éboulements. Les individus sauvés se trouvaient blottis dans une remontée derrière ces éboulements.

« On travaille, avec la plus grande ardeur à parcourir et à déblayer ce premier niveau, situé

che, un homme qui, de la mâture de la goélette, examinait attentivement le trois mâts, et pouvait l'avoir reconnu. Cet homme descendit nonchalamment ; le cœur de Simeon battait avec violence. Tout espoir s'évanouit bientôt, le petit navire laissa porter à son tour.

— Corbleu, Messieurs, s'il nous atteint, il faudra vendre chèrement notre vie, s'écria M. Dumorne.

— A l'ouvrage ! commanda le capitaine. Allons ! les boucauts de café, les balles de coton à l'eau ! à l'eau ! Lieutenant, faites monter sur le pont tout ce que nous avons d'armes et ce qui pourrait en tenir lieu.

— C'est très-bien dit, mon cher Meléze, je vous reconnais là. Que n'ai-je ici ma vaillante compagnie de milice coloniale ; — je ne suis que simple soldat à votre bord, mais certes ! malgré mes cinquante ans !...

Simeon et le master échangèrent un triste sourire.

Le *Dauphin* chargé de toile, craquait et roulait, laissant derrière lui un profond sillage ; il semblait comprendre le danger ; mais il avait beau fuir, la goélette ; plus rapide encore, s'élançait sur sa trace, effleurant à peine la mer. Les tapes en cuivre de ses deux pièces d'avant réfléchissaient les premiers rayons du soleil et, pareilles aux yeux d'un oiseau de proie, lançaient des éclairs de menace.

#### IV. — LE COMBAT.

Simeon trouva la grande majorité de ses hôtes disposés à faire une opiniâtre résistance : les matelots et les voyageurs s'armèrent de leur mieux ; M. Dumorne ceignit son sabre de capitaine de milice ; le master chargeait

bravement ses pistolets.

— Monsieur, dit-il, faites semblant de vous rendre, et quand ces coquins viendront à bord, nous les recevrons comme il faut. Avec de pareilles gens, doit-on suivre les règles ordinaires ? A corsaire, corsaire et demi !

Un boulet qui l'atteignit ne lui permit pas de poursuivre ; les tapes de cuivre avaient disparu.

Un second boulet effleura la mâture et coupa quelques cordages ; la chasse continua de la sorte pendant un quart d'heure.

Ces détonations répétées réveillèrent les dames, dont le sommeil avait été respecté jusqu'alors. Il devint impossible de leur cacher ce qui se passait. Plusieurs d'entre elles se précipitèrent sur le pont.

— Mesdames, redescendez au nom du ciel ; laissez-nous le soin de vous protéger, cria Meléze en les entraînant vers l'escalier de la grand'chambre.

M<sup>lle</sup> Dumorne et Adèle restaient encore auprès du vieux colon et cherchaient à le dissuader de se battre.

— Mourir pour mourir, répondait-il, ne vaut-il pas mieux montrer les dents ? N'affaiblissez pas mon courage ; j'en ai besoin plus que jamais.

Quoiqu'il eût prononcé ces mots avec une fermeté belliqueuse, son émotion paternelle finit par l'emporter, et l'on vit une larme briller dans ses yeux.

Le capitaine reconduisit M<sup>lle</sup> Dumorne vers le panneau ; puis, prenant la jeune fille par la main :

— Adieu, murmura-t-il.

— Adieu ! répondit Adèle, et ce seul mot si vulgaire, si usé, retrouva dans leur bouche toute sa noble et profonde valeur.

Le pirate tirait toujours et semblait attendre d'être plus près pour frapper un coup décisif.

— Une voile par le travers couvrant sur nous ! s'écria un matelot qui réparait quelques avaries dans le gréement.

— C'est du secours ! Allons, bonne espérance, Messieurs, dit le capitaine, qui cherchait à relever le moral de ses passagers.

La goélette, maîtresse de la manœuvre, ne tarda pas à démasquer son artillerie ; les sabords étaient ouverts, l'on distinguait un nombreux équipage rangé aux postes de combat. Elle ne se pressait pas néanmoins de tenter un dernier effort ; et, comme tout bon voleur, elle ménageait sa capture à l'avance. Quelques projectiles s'infiltrèrent dans la coque et dans la mâture ; bientôt le gouvernail fut brisé, et les voiles pendirent en lambeaux sur les vergues sans offrir aucune prise au vent. Le *Dauphin* ne marchait plus.

— Amenez le pavillon ! dit le capitaine, puis s'adressant à demi-voix à son monde :

— Maintenant, Messieurs, tâchons de résister assez pour être secourus à temps.

Dès que les couleurs furent amenées, le feu des forbins cessa comme Simeon l'avait espéré ; mais il espérait aussi que la goélette mettrait en panne et n'enverrait qu'un canot. Il n'en fut rien ; elle vint elle-même, s'accrocha au trois-mâts, et aussitôt les pirates se précipitèrent en masse

à 50 mètres de profondeur et où on peut avoir encore quelque espoir de trouver des survivants à la catastrophe.

» Une autre dépêche datée de samedi, cinq heures du matin, ajoute ce qui suit :

» Le nombre des cadavres retirés de la mine est de vingt. La cérémonie des funérailles aura lieu ce matin à neuf heures. M. le préfet du Gard et M. le sous-préfet d'Alais y assisteront. La messe des morts sera célébrée dans la chapelle qui a été érigée sur la mine de Lalle.

» Les trois ouvriers retirés hier continuent d'être dans un état satisfaisant.

» Les travaux d'épuisement se poursuivent avec une grande activité.

— On remarquait ces jours derniers, dans les rues de Paris, des sous-officiers portant la nouvelle tenue adoptée depuis peu, dit-on, pour l'École spéciale militaire de Saint-Cyr — Tunique à jupe courte, du modèle de la jupe de la tunique actuelle des régiments de cuirassiers. Cette jupe, pour l'école de Saint-Cyr, est doublée de drap bleu-clair et peut se retrousser par ses quatre pointes, comme celle de la cavalerie.

La tunique est ornée sur le devant de deux rangées de boutons avec revers bleu clair, dont la coupe est du modèle de la tunique en usage dans l'infanterie de marine. Les passe-poils et le collet sont également de drap bleu-clair, et ce collet est orné de chaque côté d'une grenade brodée, de couleur jaunâtre. Les parements sont de drap pareil à la tunique, avec passe-poils bleu clair en pointe, comme ceux de l'infanterie légère.

Il n'y aurait plus, annonce-t-on, qu'une seule et même tenue pour l'infanterie et la cavalerie de l'école de Saint-Cyr. Cette tenue serait celle qui vient d'être décrite, et qui serait prise immédiatement par les élèves nouvellement admis, tandis que celle des anciens élèves, ajoute le *Constitutionnel*, serait transformée d'après le nouveau modèle.

#### CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

Dans la nuit de vendredi à samedi, un crime épouvantable, et qui a causé beaucoup d'impression dans notre ville, a été commis à la porte de Saumur, faubourg du Pont-Fouchar. Une jeune fille a été jetée dans une fosse d'aisances un enfant qu'elle venait de mettre au monde. C'est dans une maison, située sur la grande route, en face de celle qu'elle habitait, que cette marâtre a commis son infanticide. L'enfant, croit-on, a été étouffé d'abord, lié fortement dans du linge, puis jeté dans les latrines; mais ce paquet n'est pas tombé jusqu'au fond de la fosse : une masse blanche a été aperçue dès le matin, à l'orifice, par les propriétaires de la maison, qui l'ont aussitôt retiré.

La justice, informée, a bientôt découvert la mère coupable, qui a tout avoué.

On lit dans le *Journal de la Vienne* :

Nous avons dit que la colonie agricole de St-Hilaire avait remporté plusieurs prix au concours

qui a eu lieu à Loudun les 14 et 15 septembre dernier. Voici sur cet établissement, qui est appelé à jouer un grand rôle dans l'agriculture du département de la Vienne, des détails que nous devons à l'obligeance de M. Léon de la Tourrette, secrétaire du comice de Loudun :

« Depuis plusieurs années déjà, les enfants détenus en vertu de l'article 66 formaient une classe distincte dans les établissements pénitenciers, comme ils en forment une toute particulière dans le Code pénal, lorsqu'en en 1842 l'administration supérieure, à la recherche de conditions meilleures pour obtenir une bonne éducation religieuse, morale et professionnelle, décida l'application d'une partie de ces enfants à l'agriculture.

» Dans le quartier correctionnel annexé à la maison centrale de Fontevraut, un certain nombre d'enfants fut donc distrait des occupations industrielles pour être employé, sur la terre de Mestré, située à deux kilomètres de là, aux divers travaux de la grande culture et de la culture maraîchère.

» Plus tard, voulant étendre à un plus grand nombre d'enfants le bienfait de l'éducation agricole, l'administration, en 1853, acheta d'abord 388 hectares de terre, et, en 1858, en afferma 50, — la majeure partie de ces terrains sous ajoncs et bruyères.

» Depuis 1853, la colonie exploite donc 500 hectares, savoir : 388, propriété de l'État; 112, en location.

» Le nombre des enfants colons est, en moyenne, de 250; mais s'il y avait eu avantage pour la colonie à naître à l'abri de la maison centrale, si la colonie avait été heureuse d'emprunter à ce bel établissement ses ressources matérielles, de s'inspirer de son état de discipline, depuis longtemps l'administration supérieure sentait combien les relations fréquentes entre les deux établissements étaient regrettables pour ces enfants; elle appréciait les inconvénients d'une appellation commune qui imprimait au front d'êtres reconnus innocents une tache que de longues années de conduite exemplaire ne parvenaient pas à effacer.

» Un arrêté de M. le Ministre de l'Intérieur, à la date du 12 septembre 1859, prononça la suppression du quartier correctionnel de la maison centrale de Fontevraut et la formation de la colonie en établissement distinct et entièrement séparé.

» Le 1<sup>er</sup> janvier 1860, la colonie, sous le nom de St-Hilaire, eut donc son siège à la ferme de Boulard, commune de Roiffé, département de la Vienne.

» La colonie s'étend sur les fermes de Boulard et de Bellevue, dans la Vienne, de Chanteloup et Mestré, dans Maine-et-Loire.

» Une administration complète fut créée, se composant d'un directeur, un greffier-comptable instituteur, un économiste, deux teneurs de livres, un chef de culture et un gardien-chef.

» Depuis vingt ans, M. Marquet, actuellement directeur de la colonie, consacre tous ses soins à l'éducation des enfants qu'il dirige; aussi habile en administration qu'en agriculture, sous

son impulsion intelligente, de riches moissons verdissent robustes et productives là où la bruyère avait peine à végéter au milieu d'énormes cailloux. Chaque jour le cercle de la conquête s'agrandit, et bientôt nos agriculteurs auront une preuve de plus, c'est « qu'il n'existe point de mauvaises terres. »

—

La famille du sieur CHIGNARD, Louis, charron, âgé de 26 ans, né à Brossay, est invitée à se présenter au Secrétariat de la Mairie de Saumur, pour une affaire qui la concerne.

Pour chronique locale et faits divers : P. GODET.

#### DERNIÈRES NOUVELLES.

On écrit de Bassèges, au *Messenger du Midi* :

« Hier soir, 25, vers dix heures et demie, les ingénieurs de la Compagnie de Lalle étaient occupés, avec un poste d'ouvriers d'élite, aux travaux de sauvetage, lorsque de sourds gémissements se firent entendre derrière un éboulement considérable. A cet indice révélateur, les travailleurs, électrisés par l'espoir d'arracher à la mort quelques victimes, redoublent d'activité. Le bruit de l'événement se répand au-dehors; bientôt tout le monde est sur place. Chefs et ouvriers des deux Compagnies rivalisent de zèle et de dévouement.

» M. l'inspecteur général des mines Fournel, M. l'ingénieur des mines Parran, M. le sous-préfet d'Alais, sont sur les lieux. Le sauvetage s'opère avec une incroyable rapidité, au milieu de grands dangers qu'a su conjurer l'habileté des ingénieurs.

» Enfin, à minuit environ, deux hommes sont retirés de l'affreux cachot qui semblait devoir être leur tombe. Ce sont les nommés Louis Hours, âgé de 45 ans, père de quatre enfants en bas âge, et François Privat, âgé de 34 ans, marié sans enfants. Vers deux heures et demie on parvint à délivrer le nommé Joseph Marius, jeune homme de 21 ans. Le manque d'air pour l'alimentation des lampes rendit ce dernier sauvetage très-difficile.

» Ces trois hommes sont restés emprisonnés pendant treize jours et demi dans une galerie de remontée, sans autre aliment que l'eau de la mine, le cuir de leurs chaussures et de leurs courroies. »

Sommaire de l'ILLUSTRATION, du 29 octobre.

Revue politique de la semaine. — Courrier de Paris. — Couronnement du roi de Prusse. — Un Fragment inédit de Lamartine. — Polonais et Lithuaniens sur le bords du Niemen. — Causerie dramatique. — Chronique littéraire. — Giovanni Battista Niccolini. — Le pont d'Espagne à Cauterets. — Inauguration du chemin de fer de Barcelone à Saragosse. — Fête du Comice agricole de Vienne (Isère). — Fête de la Société fédérale des officiers suisses. — Jantzo l'Haydouk (nouvelle). — Nouvelle pompe locomobile à vapeur. —

dans les haubans pour sauter à bord de leur prise. Une décharge de mousqueterie, dirigée par l'ancien capitaine de milice fut fatale à un grand nombre d'entre eux.

— Ah! ah! hurla leur chef avec rage, vous avez amené, et vous osés résister! A l'abordage! à l'abordage! pas de quartier!

Le pont fut aussitôt envahi par une nuée de flibustiers, la hache et le pistolet au poing.

— Gardons les panneaux! commanda Méleze en entraînant autour de l'écoutille d'arrière tous les hommes qu'il put rallier à lui, tandis que le reste de l'équipage se portait à celle d'avant. Une double scène de carnage commença. M. Dumorne à côté de Siméon défendait vaillamment l'escalier des passagères.

— Navire de guerre! cria la vigie des pirates.

Le chef des flibustiers détourna la tête, et, voyant que le temps pressait, déchargea son pistolet dans la poitrine du vieux créole, puis, appelant à lui tous ses gens, il courut à l'autre panneau. Le gaillard d'arrière se trouva ainsi évacué. Le capitaine se hâta de déposer M. Dumorne dans la dunette, et descendit à la grand-chambre où les femmes agenouillées priaient. Au tumulte qui régnait dans l'entrepont, il était facile de reconnaître que les pirates, maîtres de l'avant, cherchaient les matières les plus précieuses, et allaient bientôt pénétrer jusqu'aux cabines.

— Vite! vite! suivez-moi, Mesdames, vous êtes perdues si vous restez ici.

Siméon prit entre ses bras Adèle à moitié évanouie, et

l'emporta dans la dunette auprès de son père; les autres passagères s'élancèrent sur ses pas. Dès qu'elles furent rassemblées dans ce dernier asile, tous ceux qui se trouvaient encore en état de combattre se placèrent devant la porte, pour en barrer l'entrée aux assaillants. Les pirates remontèrent bientôt avec les coffres et les plus riches objets de la cargaison.

— Mets le feu! et à bord! commanda leur chef.

Les pirates n'avaient pas le temps d'achever la massacre; ils semèrent de la poudre dans la cale et y jetèrent des meches enflammées. Le bâtiment aperçu à l'horizon avait rapidement marché et n'était plus qu'à quelques encablures : c'était un brig de guerre français.

La goëlette abandonna donc le trois-mâts et prit aussitôt la fuite en se couvrant de voile.

M. Dumorne était mortellement blessé : en vain sa femme et sa fille s'étaient efforcées de panser sa blessure, ces secours furent inutiles. Lorsque le capitaine rentra dans la dunette :

— Monsieur Méleze, dit le créole d'une voix entrecoupée, vous êtes un digne homme... Vous ne les abandonnez pas!

— Je le jure! répondit Siméon en prenant la main du blessé, qui leva les yeux sur sa fille et les tourna ensuite vers le protecteur qu'il lui léguait.

— Je le jure devant Dieu! répéta Siméon de l'accent le plus pénétré...

Un sourire de satisfaction rayonna sur la figure du mourant et lui survécut.

— Le feu à bord! au feu! crièrent quelques voix de l'avant.

Le capitaine, rappelé brusquement à ses devoirs de marin, s'élança dehors; appela à lui tous les gens valides, c'est-à-dire cinq ou six matelots et une partie des passagers, fit mettre le pavillon en berne pour demander du secours, et descendit dans la cale, déjà remplie d'une épaisse fumée. La couche supérieure des marchandises ayant été jetée à la mer avant le combat, il était moins difficile de circuler, et le feu, mis avec précipitation, n'avait pas eu le temps de faire des ravages sérieux : l'on ferma hermétiquement toutes les ouvertures en ne réservant qu'un étroit panneau par lequel on recevait de l'eau.

Un canot du brig le *Dragon* arriva fort heureusement peu après : et, grâce aux gens qui le montaient, l'on parvint à arrêter le progrès de l'incendie.

Cependant le croiseur poursuivait avec vigueur le pirate, qui forçait de voiles et de rames pour lui échapper. Un nouveau combat eut lieu dès qu'on se trouva à portée du canon. Les forbans jouaient le tout pour tout; afin de rendre la lutte moins inégale, ils tentèrent plusieurs fois l'abordage, mais le *Dragon* déjoua leurs manœuvres. Les boulets et la mitraille ravageaient la goëlette, qui perdit tous ses mâts les uns après les autres. Bien que rase comme un ponton, elle ne cessait d'opposer une résistance acharnée.

Tout à coup, au moment de couler, elle fit explosion et joncha la mer de débris et de cadavres.

(La suite au prochain numéro.)

Jeune taureau sans cornes, offert au roi de Siam. — Correspondance.  
 Gravures : S. M. Catherine, reine de Prusse. — Entrée du roi et de la reine de Prusse à Königsberg. — Grand chapitre de l'ordre de l'Aigle-Noir. — Réception de chevaliers. — Chasse à courre offerte à Compiègne au roi des Pays-Bas (2 gravures) — Polonais et Lithuaniens sur les bords du Nièmen. — Costumes lithuaniens et polonais. — Niccolini, poète italien. — Fête fédérale à Lugano. — Composition offerte au général Dufour. — Le pont d'Espagne à Cauterets. — Inauguration du chemin de fer de Barcelone à Saragosse. — Fête du comice agricole de Vienne (Isère). — Nouvelle pompe locomobile à vapeur. — Jeune taureau sans cornes, offert au roi de Siam. — Rébus.

La Librairie Nouvelle vient de publier la 52<sup>e</sup> livraison des **Grandes Usines de France**, par TURGAN. Elle a pour titre *la Monnaie de Paris*. Les vingt premières livraisons comprennent : *Les Gobelins* (3 livraisons). — 1<sup>re</sup> partie : Histoire. — 2<sup>e</sup> partie : Teinture. — 3<sup>e</sup> partie : Tapisserie et Tapis.  
*Les Moulins de Saint-Maur* (1 livraison).  
*L'Imprimerie Impériale* (4 livraisons). — Fabrication des caractères, Gravure, Fonderie, PresSES, etc.  
*L'Usine des Bougies de Clichy* (1 livraison). — Fonderie de suif, Stéarinerie, Savonnerie, Bougie décorée.  
*La Papeterie d'Essonne* (4 livraisons). — Historique, Commerce des chiffons, Triage, Lessivage, Blanchiment, Défilage, Raffinage, Collage, Machines.  
*Sèvres* (4 livraisons). — Historique, Poteries anciennes, Faïences, Origines de la porcelaine en Chine et en France. Matières premières, Fabrication, Encastage, Fours, Décoration.  
*L'Orfèverie Christofle* (3 livraisons). — Historique, Argenture, Dorure, Galvanoplastie, Orfèverie, Bronze d'aluminium.  
 On recevra ce volume broché franco, par la

poste, en envoyant au directeur de la Librairie Nouvelle un mandat de 12 francs. Pour le recevoir relié avec tranche dorée : 17 francs.  
 Les dix livraisons commençant le second volume comprennent : *Les Etablissements Derosne et Cail, la Savonnerie Arnavon* (de Marseille), *la Monnaie de Paris*.  
**Les grandes Usines de France** paraissent en livraisons de 16 pages grand in-8<sup>o</sup>, ornées de belles gravures et de dessins explicatifs, contenant, imprimées avec luxe sur beau papier satiné, l'histoire et la description d'une des grandes usines de France, ainsi que l'explication détaillée de l'industrie qu'elle représente.

RÉGIME A SUIVRE POUR LES PERSONNES QUI TIENNENT A UNE BELLE CHEVELURE.  
 Si vous voulez que vos cheveux conservent leur force et leur brillant, nourrissez-les convenablement d'un produit hygiénique et approprié à leurs besoins ; de même que vous proscrivez de votre table les mets malsains pour votre estomac, évitez l'emploi des cosmétiques dont les propriétés sont nuisibles ; mettez toujours vos cheveux au régime fortifiant de l'*Eau tonique de Chalmir* et de la *Pommade des Châtelaines*, du même parfumeur. L'effet salutaire qu'ils en ressentiront sera comparable à celui que font éprouver à tout votre organisme les vins généreux et les viandes succulentes. (534)

EMPLOI OFFERT. — Une maison de l'Etranger demande un correspondant dans la localité. (Echantillons ou dépôts d'objets de prix.) Fixe par mois et remises. Ecrire, franco, aux initiales CC. 17, poste restante, à Genève (Suisse).

BOURSE DU 26 OCTOBRE.  
 5 p. 6/0 baisse 10 cent. — Ferme à 68 20.  
 4 1/2 p. 0/0 hausse 20 cent. — Ferme à 95 90  
 BOURSE DU 28 OCTOBRE  
 5 p. 0/0 baisse 25 cent. — Ferme à 67 95  
 4 1/2 p. 0/0 baisse 40 cent. — Ferme à 95 50

**Marché de Saumur du 26 Octobre.**

Froment (hec. de 77 k.) 50 96	Huile de lin . . . . . 52 —
2 <sup>e</sup> qualité, de 74 k. 29 75	Paille hors barrière 65 70
Seigle . . . . . 20 —	Poin . . . . id. . . . 80 26
Orge . . . . . 13 60	Luzeine (les 750 k.) 62 25
Avoine (entrée) . . . 13 —	Graine de trèfle . . . 50 —
Fèves . . . . . 18 90	— de luzerne. 30 —
Pois blancs . . . . . 26 —	— de colza . . . . . 50 —
— rouges . . . . . 24 —	— de lin . . . . . 29 —
Cire jaune (50 kil) . 190 —	Amandes en coques (l'hectolitre) . . . . . —
Huile de noix ordin. 54 —	— cassées (50 k) . . . . . —
— de chenevis. . . . . 50 —	

**COURS DES VINS (1).**

BLANCS.

De Saumur 1861 . . . . . 1 <sup>re</sup> qualité 100 à . . .	
Id. . . . . 2 <sup>e</sup> id. 90 à . . .	
Ordin., environs de Saumur, 1860, 1 <sup>re</sup> id. 70 à . . .	
Id. . . . . 2 <sup>e</sup> id. 55 à . . .	
Saint-Léger et environs 1860 . . . 1 <sup>re</sup> id. 60 à . . .	
Id. . . . . 2 <sup>e</sup> id. 55 à . . .	
Le Puy-N.-Dame et environs, 1860, 1 <sup>re</sup> id. 55 à . . .	
Id. . . . . 2 <sup>e</sup> id. 50 à . . .	
La Vienne, 1860 . . . . . 45 à 50	

ROUGES.

Souzay et environs 1839 . . . . . 120 à 145	
Champigny, 1858 . . . . . 1 <sup>re</sup> qualité 260 à . . .	
Id. . . . . 2 <sup>e</sup> id. 210 à . . .	
Id. 1839 . . . . . 1 <sup>re</sup> id. 210 à . . .	
Id. . . . . 2 <sup>e</sup> id. 140 à . . .	
Varrains, 1860 . . . . . 65 à . . .	
Id. 1859 . . . . . 120 à . . .	
Bourgueil, 1839 . . . . . 1 <sup>re</sup> qualité 150 à . . .	
Id. . . . . 2 <sup>e</sup> id. 140 à . . .	
Id. 1860 . . . . . 1 <sup>re</sup> id. 70 à . . .	
Id. . . . . 2 <sup>e</sup> id. 60 à . . .	
Restigny 1860 . . . . . 60 à . . .	
Chinon, 1859 . . . . . 1 <sup>re</sup> qualité 150 à . . .	
Id. . . . . 2 <sup>e</sup> id. 100 à . . .	
Id. 1860 . . . . . 1 <sup>re</sup> id. 65 à . . .	
Id. . . . . 2 <sup>e</sup> id. 60 à . . .	

(1) Prix du commerce.

P. GODET, propriétaire-gérant.

**A VENDRE OU A LOUER**  
**MAISON**  
 Située rue du Temple, 19,  
 Entièrement mise à neuf, fraîchement décorée, parquetée. Appartements nombreux et de disposition commode ; cabinet de toilette avec lieux à l'anglaise. Porte cochère, cour, écurie. Pompe élévatoire, etc.  
 S'adresser à M. le colonel RUAULT, y demeurant, ou à M<sup>e</sup> LAUMONIER, notaire. (536)

**ANCIENNE MAISON BARRABANT,**  
 Grande rue Saint-Nicolas, 31,  
**RATOUIS, successeur,**  
 A l'honneur de prévenir le public qu'il vient de donner plus d'extension à son atelier d'ébénisterie, ce qui lui permet de joindre à sa fabrique de billards celle des meubles de toutes espèces, dans les genres les plus modernes, riches et ordinaires. Il se chargera également des réparations que l'on voudra bien lui confier ; le tout à des prix très-modérés.

**A VENDRE**  
 A l'amiable, en totalité ou par lots.  
 En l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> Courtois, notaire à Brézé.  
 Le dimanche 5 novembre 1861, à dix heures du matin.  
 1<sup>o</sup> Trois cent quarante-sept peupliers, plantés sur le grand marais de Denieau.  
 2<sup>o</sup> Deux cent quatre-vingt-quinze peupliers, plantés sur les marais d'Asnières.  
 Tous ces peupliers sont marqués et numérotés.  
 3<sup>o</sup> Et environ trois mille mètres de plancher de peuplier.  
 S'adresser, pour voir les arbres et le plancher, au sieur Jean LEFRÈRE, garde éclusier, demeurant à l'écluse de Denieau ;  
 Et, pour traiter, audit M<sup>e</sup> Courtois, notaire, sus-nommé. (528)

**A VENDRE**  
**FABRIQUE de CIERGES et de BOUGIES**  
 Sise à Tours,  
 Parfaitement installée et achalandée.  
 S'adresser à M<sup>e</sup> GUÉNAULT, huissier à Tours. (521)

**A CEDER DE SUITE**  
**UNE PETITE AUBERGE**  
 TRÈS-BIEN ACHALANDÉE,  
 Située dans un des bons quartiers de Saumur.  
 S'adresser au bureau du journal.

**A LOUER DE SUITE**  
**MAISON**  
 Avec écurie et remise,  
 Située rue des Forges, n<sup>o</sup> 10,  
 Récemment occupée par M. le capitaine DE BARRIN.  
 S'adresser à M<sup>e</sup> LEROUX, notaire.

**A LOUER**  
**MAISON**  
 Rue Beaurepaire.  
 S'adresser à M<sup>me</sup> BOUCHET, même rue, n<sup>o</sup> 35. (522)

**A LOUER**  
 Présentement ou pour la Saint-Jean prochaine,  
 LE 1<sup>er</sup> ET LE 2<sup>e</sup> ÉTAGE d'une maison, récemment construite, située à l'angle des rues Beaurepaire et d'Orléans, avec balcon régnant sur les deux rues.  
 Les appartements du premier étage, disposés pour salons ou magasins, pourraient recevoir des modifications dans leur distribution, si le locataire le désirait.  
 S'adresser à M. RICHARD père, sur les Ponts. (110)

**A LOUER**  
 Présentement,  
**UNE CHAMBRE**  
 Rus du Marché Noir.  
 S'adresser à M. GODET, imprimeur.

**SERVICE RÉGULIER DE PAQUEBOTS A VAPEUR**

En correspondance avec le Chemin de fer d'Orléans.

1<sup>o</sup> Entre LONDRES, S<sup>t</sup>-NAZAIRE et LA ROCHELLE, direct. Départs de Londres les 5 et 18. Retour de S<sup>t</sup>-Nazaire, via La Rochelle, les 11 et 24 de chaque mois.  
 2<sup>o</sup> Entre LIVERPOOL, S<sup>t</sup>-NAZAIRE et LA ROCHELLE, direct ; prenant marchandises pour Dublin, Belfast, Cork, Glasgow, Bristol, etc.  
 Départs de Liverpool les 1<sup>er</sup> et 15. Retour de S<sup>t</sup>-Nazaire, via La Rochelle, les 6 et 21 de chaque mois.  
 Les départs de La Rochelle ont lieu deux jours seulement après celui de S<sup>t</sup>-Nazaire. — Transit spécial pour toutes les parties du monde.  
 S'adresser, pour rapports généraux, à MM. GAMBELL et LE BOUTILLIER, directeurs-armateurs, à LIVERPOOL.  
 Et pour frets et passages :  
 A MM. ROBERT HURREL . . . . . à LONDRES.  
 AD. MORREAU et LE RAY fils, agents spéciaux des armateurs . . . . . à NANTES.  
 ALPH. LANGUET, consignataire . . . . . à S<sup>t</sup>-NAZAIRE.  
 BONNEMORT et BECKER, consignataires . . . . . à LA ROCHELLE.  
 Et dans toutes les gares du chemin de fer d'Orléans. (475)

**GUERISON** Prompte et certaine des maladies contagieuses par la **COPAHINE** MIEGE de JOZEAN, ph. r. St-Quentin, 22, Paris, agréable et facile à prendre, en voyageant et en travaillant ; prescrite et connue depuis 1840. — Depot dans toutes les Pharmacies. — Exiger la marque de fab

**FABRIQUE A ROUEN** Rue de l'Hôpital, 39, 40, 41, 44, 45 **PARACHUTE DES CHEVEUX** Pour le **MAISON A PARIS** Gros, rue d'Enghien, 24  
**EAU TONIQUE DE CHALMIN**  
 DÉCOUVERTE INCOMPARABLE PAR SA VERTU !  
 La seule reconnue infaillible, par tous les consommateurs et les hommes de sciences, pour arrêter promptement la chute des cheveux, les faire croître et épaissir, leur donner souplesse et brillant, retarder le blanchiment et détruire en peu de temps les pellicules nuisibles à la croissance des cheveux. (Garantie.) — Prix du flacon 3 francs. — Dépôts dans toutes les villes.  
 A Saumur, chez M. BALZEAU et M. PISSOT, coiffeurs-parfumeurs ; à Baugé, M. CHAUSSEPIED, coiffeur-parfumeur. (65)

**TRAITÉ DE L'AMÉLIORATION DES LIQUIDES**

Tels que vins, alcools, eaux-de-vie, liqueurs, rhums, kirchs, bières, sirops, cidres, poirés et vinaigres, contenant la manière de les fabriquer, améliorer, clarifier et conserver, ainsi que l'art de déguster, reconnaître et classer les vins, etc., etc. 1 vol. grand in-18, 3 fr. et 3 fr. 20 c. franco par la poste.  
 Envoyer un mandat de poste, ou des timbres-poste à 20 c., à M. LEBEUF, quai Saint-Michel, 23, à Paris.

Saumur, P. GODET, imprimeur.